

SALLES-CURAN

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME

OC'TÉHA
À Rodez :
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez Cédex 9
Tel: 05 65 73 65 76
À Mende :
10 Bd. Lucien Arnault
48000 Mende
Tél: 04 66 31 13 33



ELABORATION

Arrêté le :
18 OCTOBRE 2016

Approuvé le:

Exécutoire le:

Modifications - Révisions simplifiées - Mises à jour

VISA

Date : 23/12/2016


Le Maire,
Maurice COMBETTES

Taxe d'aménagement

6.9

5 – Les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits ;

Pour extrait conforme,
Le Maire,

